

Envoyé en préfecture le 06/06/2014

Reçu en préfecture le 06/06/2014

Affiché le

06/06/14

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 JUIN 2014
N°51/2014**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE DEUX JUIN,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., BARET E., CAILLAT G., JL. CATTANI, CERONI J., CHABANY S., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGRO G., GALVEZ M., HAMEL E., LEGROS N., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILLET G., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER A., ZABONI S.

PROCURATIONS : CHAIB J. à CAILLAT G., MILET F. à NIVON J., ZANNI B. à CHABANY S.

ABSENTE : S. KOENIG

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur SANCHEZ Didier est nommé secrétaire de séance.

TARIFS SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité du maintien des contributions versées par la commune dans le cadre du fonctionnement des établissements scolaires. Les tarifs ci-après indiqués s'appliqueront à compter de la rentrée 2014-2015.

Fournitures scolaires :

- | | |
|---|-----------------|
| - crédit par enfant | 33 € (stable) |
| - crédit global par enfant | 9.40 € (stable) |
| - crédit livres écoles primaires par enfant | 6.50 € (stable) |
| - crédit photocopies école maternelle | 174 € (stable) |

Le crédit global, le crédit par enfant, le crédit livres et le crédit photocopies de l'école maternelle ne seront pas versés aux coopératives scolaires mais gérés en direct par la mairie qui paiera les fournisseurs sur factures après visa des enseignants.

Classe de découverte :

- aide de 18.5 € (stable) par enfant et par jour pour 10 jours avec nuitées pour une classe (ou pour 5 jours avec nuitées pour 2 classes).

Participation familles pour le ski :

- 2.5 € sont demandés aux familles.

Envoyé en préfecture le 06/06/2014

Reçu en préfecture le 06/06/2014

Affiché le

06/06/14

SLO

Crédit éveil école maternelle : 560 € (stable)

Noël école maternelle :

- spectacle 616 € (stable)
- crédit Noël 225 € (stable)

Noël écoles primaires

- spectacle (par école) 265 € (stable)

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme,
CHAMP sur DRAC le 6 juin 2014**

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture
et de sa publication ou notification.

Le Maire,

P. Le Maire, L'Adjoint

